

**Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006**

UTRANA – S 430 WB

Page 1 sur 9

Date d'impression: 20.11.2018

Version 11.0 FR

Date de révision: 02.10.2018

***1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Identificateur de produit

Nom du produit

UTRANA – S 430 WB

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Mélange destinée à une utilisation industrielle:

Lubrifiant réfrigérant miscible dans l'eau, contient de huile minérale

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Raison sociale : INUSTRY

Adresse : 1288 av du stade, 74970 Marignier, France.

Téléphone : +33 (0)4 50 34 89 20. Fax : +33 (0)4 50 34 68 42

Email : vallier@inustry.com

<http://www.inustry.com>

Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS/ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

***2. Identification des dangers**

Classement du mélange

Règlement (CE) N° 1272/2008 (UE-GHS)

Skin Sens. 1, H317

Eye Irrit. 2, H319

Aquatic Chronic 3, H412

Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) N° 1272/2008

Pictogramme



Mention

Attention

Indications de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long Terme.

Consignes de sécurité

**Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006**

UTRANA – S 430 WB

Page 2 sur 9

Date d'impression: 20.11.2018

Version 11.0 FR

Date de révision: 02.10.2018

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P261	Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Autres éléments d'étiquetage
contient 3-iodo-2-propynyl- butylcarbamate

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Les critères ne sont pas satisfaits
vPvB: Les critères ne sont pas satisfaits

*3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Le mélange contient de l'huile minérale, des alcanolamines, des dérivés d'acide gras, des agents tensio-actifs anioniques et non ioniques, des combinaisons phénoxyques, des inhibiteurs de métaux lourds non ferreux et des biocides.

Ingrédients dangereux

Nom	No. CAS	Concentration	Classement *
Distillats (huile minérale), traités à l'hydrogène léger, naphtéinique (IP 346: Extrait de DMSO < 3%)	64742-53-6	10 – 50 %	Asp. Tox. 1, H304
2,2',2"-nitrioltriethanol (TEA)	102-71-6	10 – 20 %	AGW ¹ (TRGS ² 900)
Méthyl-diéthanolamine	105-59-9	5 – 8 %	Eye Irrit. 2, H319
2-phénoxyéthanol	122-99-6	5 – 8 %	Acute Tox. 4, H302 Eye Irrit. 2, H319
Agents tensio-actifs anioniques (neutralisé)		2 – 4 %	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
2-amino-2-méthylpropanol	124-68-5	1 – 3 %	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 3, H412
benzotriazole	95-14-7	1 – 2 %	Acute Tox. 4, H302 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 2, H411

**Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006**

UTRANA – S 430 WB

Page 3 sur 9

Date d'impression: 20.11.2018

Date de révision: 02.10.2018

Version 11.0 FR

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	< 0,25 %	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 (SCL \geq 0,05%) Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 2, H411
N-(3-aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine	2372-82-9	< 0,25 %	Acute Tox. 3, H301 Skin Corr. 1A, H314 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)
3-iodo-2-propynyl-butylcarbamate	55406-53-6	< 0,1 %	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 3, H331 Skin Sens. 1, H317 Eye Dam. 1, H318 STOT RE 1, H372 (larynx) Aquatic Acute 1, H400, (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)

¹AGW: Arbeitsplatzgrenzwert (Valeur limite de protection du travail)

²TRGS: Technische Regel für Gefahrstoffe (Règles techniques concernant les substances dangereuses)

* Le texte des phrases de risqué citées (phrases-H), se référer au chapitre 16.

***4. Premiers secours**

Description des premiers secours

Informations générales

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Après inhalation

Amener la personne concernée à l'air frais et laissez-la respirer librement.

Après le contact avec la peau

Laver les zones touchées avec du savon et de l'eau.

Après contact avec les yeux

En cas de contact du produit avec les yeux, rincer à l'eau 15 minutes min., les paupières étant ouvertes directement. Ensuite consulter directement un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche et boire abondamment d'eau par après.
Faire appel à l'aide d'un médecin.
Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune autre information pertinente disponible.

**Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006**

UTRANA – S 430 WB

Page 4 sur 9

Date d'impression: 20.11.2018

Version 11.0 FR

Date de révision: 02.10.2018

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune autre information pertinente disponible.

***5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction approprié

Mousse, CO₂, produits d'extinction à poudre sèche, brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau plein

Danger particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

CO_x, NO_x, oxydes phosphoriques

Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant

Des résidus d'incendie et de l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux prescriptions des autorités.

***6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Éviter tout contact du produit avec la peau et les yeux. Attention: Risque de dérapage en cas de déversement du produit

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface, la canalisation ou la terre. En cas de déversement du produit dans des eaux de surface, dans la canalisation ou dans le sous-sol, en informer l'autorité compétente.

Les méthodes de nettoyage

Essuyer le liquide avec du matériau absorbant et l'éliminer conformément aux prescriptions valables en la matière.

***7. Manipulation et stockage**

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sûre

Éviter tout contact non protégé avec la peau, utiliser évent. des gants de protection (p. ex. en caoutchouc nitrile) Si possible, éviter la formation de vapeurs et d'aérosols.

Mesures techniques

Veiller à une aération suffisante, si nécessaire par des aspirations locales.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker à l'abri du gel et de la chaleur. Stocker dans des récipients fermés.

**Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006**

UTRANA – S 430 WB

Page 5 sur 9

Date d'impression: 20.11.2018

Version 11.0 FR

Date de révision: 02.10.2018

Exigences concernant les locaux/conditions d'entreposage

Les récipients et dispositifs de remplissage sont à stocker / manipuler de sorte à éviter toute mise en danger de l'eau et du sol par le produit déversé.

Conseils concernant le stockage avec d'autres produits

Catégorie d'entreposage 10 – 13 (autres inflammables et non inflammables matériaux, TRGS 510, Allemagne)

(TRGS : (Technische Regel für Gefahrstoffe) Règles techniques concernant les substances dangereuses)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mélange destinée à une utilisation industrielle

Lubrifiant réfrigérant miscible dans l'eau, contenant de huile minérale

Allemagne:

Observer la règle de la DGUV 109-003 (anciennement: BGR/GUV-R 143) „Activités avec des lubrifiants réfrigérants“.

***8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle et/ou valeurs limites biologiques

Limites d'exposition professionnelle (AGW) Allemagne

N° CAS	Composant	Valeur AGW	limite pointe	Remarque*
124-68-5	2-Amino-2-méthylpropanol	3,7 mg/m ³ , 1 ml/m ³	2 (II)	TRGS 900, DFG, H, Y, 11
2372-82-9	N-(3-aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine	0,05 mg/m ³ E	8 (II)	TRGS 900, DFG, Y
55406-53-6	3-iodo-2-propynyl-butylcarbamate	0,058 mg/m ³ 0,005 ml/m ³	2 (I)	TRGS 900, DFG, Y, Sh, 11
102-71-6	2,2',2''-nitrioltriethanol	1 mg/m ³ E	1 (I)	TRGS 900, DFG, Y
122-99-6	2-phénoxyéthanol	5,7 mg/m ³ 1 ml/m ³	1 (I)	TRGS 900, DFG, Y, 11

*Observations tirées des TRGS 900 (Règles techniques concernant les substances dangereuses)

E: fraction respirable

H: résorption par la peau

Y: Aucun risque de lésion fœtale en cas de respect de la valeur limite d'exposition Professionnelle (VLE) ou de la valeur limite biologique (VLB)

Sh: matière sensibilisant la peau

11 Somme de la vapeur et d'aérosols

AGW: valeur limite de protection du travail

DFG: Deutsche Forschungsgemeinschaft (Centre de recherche allemand)

TRGS: Technische Regel für Gefahrstoffe (Règles techniques concernant les substances dangereuses)

**Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006**

UTRANA – S 430 WB

Page 6 sur 9

Date d'impression: 20.11.2018

Version 11.0 FR

Date de révision: 02.10.2018

Contrôle de l'exposition

Mesures de protection et d'hygiène

Mesures de protection pendant la manipulation de matières de travail sont indiqués dans la TRGS 500.

Laver les mains avant les pauses et les repas. Après le travail, utiliser une crème de soins regraissante. Tenir le produit à l'écart des denrées alimentaires et boissons. Ne pas emporter de chiffons imbibés de produit dans les vêtements.

Equipement de protection personnel

Protection respiratoire

Pas nécessaire en cas d'aération suffisante

Protection des mains

En manipulant le concentré, il faut toujours utiliser des gants de protection en matériau approprié contrôlé selon EN 374(p.ex. caoutchouc nitrile, temps de perméation > 480 mn).

En manipulant de la solution diluée, utiliser une crème de protection pour la peau insoluble dans l'eau, si des gants ne peuvent pas être portés.

Respecter le plan de protection pour la peau.

Protection des yeux

Porter des lunettes à protection latérale (EN 166).

Protection de la peau

Vêtements de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir chapitre 7. Il n'est pas nécessaire de prendre des mesures allant plus loin.

***9. Propriétés physiques et chimiques**

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

forme		liquide	
couleur		jaune	
odeur		typique	
pH (50 g/l d'eau , 20°C, après 24 heures)		9,2	
Point/intervalle de fusion		non défini	°C
Point/intervalle d'ébullition		non défini	°C
Point d'éclair		> 100	°C
Inflammabilité		non défini	°C
Pression de vapeur	(20°C)	non défini	hPa
Densité	(20°C)	995	kg/m ³
Hydrosolubilité	(20°C)	émulsifiable	g/l

**Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006**

UTRANA – S 430 WB

Page 7 sur 9

Date d'impression: 20.11.2018

Version 11.0 FR

Date de révision: 02.10.2018

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow)	non défini		
Viscosité, cinématique (20°C)	env. 330	mm ² /s	

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Stable en cas d'application des conditions d'utilisation courantes pour une manipulation du produit conforme à sa destination. Respecter les consignes de stockage.

Matières à éviter

Oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux
en cas d'incendie: CO_x, NO_x, oxydes phosphoriques

*11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

corrosion/irritation - cutanée/oculaire

Le produit est classé comme irritant pour les yeux et la peau.

Eviter des projections dans les yeux et des contacts non protégés avec la peau.

sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation cutanée

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification remplis.

mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006**

UTRANA – S 430 WB

Page 8 sur 9

Date d'impression: 20.11.2018

Version 11.0 FR

Date de révision: 02.10.2018

danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

***12. Informations écologiques**

Toxicité

Toxicité aquatique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification remplis.:

Aquatic Chronic 3, H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité

aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation

aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

aucune donnée disponible

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Les critères ne sont pas satisfaits

vPvB: Les critères ne sont pas satisfaits

Autres effets néfastes

Le produit est une substance critique pour l'eau – ne pas faire entrer dans la terre, la canalisation ou les eaux de surface.

***13. Considérations relatives à l'élimination**

Méthodes de traitement des déchets

produit

Remettre le produit à une entreprise d'élimination de déchets agréée en observant les prescriptions administratives applicables en la matière.

Code de déchets UE (concentré)

12 01 07* huiles d'usinage à base minérale sans halogènes (pas sous forme d'émulsions ou de solutions)

Code de déchets UE (émulsion)

12 01 09* émulsions et solutions d'usinage sans halogènes

Emballages

Vider complètement le récipient. Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée. Les fûts et containers sont reconditionnables. Nettoyage par une entreprise de recyclage.

14. Informations relatives au transport

Substance non dangereuse conformément à ADR/RID, IMDG, IATA/ICAO

**Fiche de données de sécurité
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006**

UTRANA – S 430 WB

Page 9 sur 9

Date d'impression: 20.11.2018

Version 11.0 FR

Date de révision: 02.10.2018

***15. Informations relatives à la réglementation**

Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législations nationales

Allemagne

Classe de pollution des eaux

WGK 2 (dangereux pour l'eau, classification selon AwSV)

***16. Autres informations**

Texte de toute phrase-H visée aux points 3

H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (larynx) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (inhalation).
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Méthodes utilisées conformément à l'article 9 du règlement (CE) n ° 1272/2008 pour évaluer les informations à des fins de classification:

Dangers physiques: évaluation des données d'essai (point d'éclair)

Dangers pour la santé et l'environnement: méthode de calcul

Service de modification

Les chapitres modifiés sont marqués *.

Les indications reposent sur l'état actuel de nos connaissances à ce jour. Elles sont destinées à décrire nos produits en ce qui concerne les exigences en matière de sécurité et ne signifient donc pas une garantie de propriétés définies.